

E-santé

Les citoyens attendent une e-santé inclusive et favorisant l'autonomie du patient

Publié le 21/07/20 - 12h15

Cinq grandes thématiques ont émergé des ateliers citoyens organisés dans le cadre de la feuille de route du numérique en santé. Leurs attentes vis-à-vis de la e-santé sont également "fortes".

Des attentes "fortes". C'est le constat principal qui ressort des ateliers citoyens sur le numérique en santé organisés en 2019-2020 par la délégation du numérique en santé dans le cadre de la feuille de route dédiée (lire notre [article](#)). Ces cinq ateliers (lire l'encadré ci-dessous) ont permis de mettre en avant à la fois les attentes et les risques relatifs à la e-santé mais aussi de rechercher des optimisations, voire des solutions, est-il indiqué dans le [rapport](#) publié par l'Agence du numérique en santé (ANS).

Le numérique pour centraliser les informations

L'initiative de ces ateliers a été "généralement très bien accueillie" et les participants se sont exprimés "avec engagement au vu du sujet, perçu à la fois comme sensible et public", note la délégation. Globalement, au regard de la situation du système de santé actuel, les citoyens nourrissent des attentes, voire des "espoirs importants à l'égard du numérique". Ainsi, si les plus confiants "y voient un facteur de progrès à part entière, plus nombreux sont ceux qui en attendent des réponses aux failles du système actuel et voient le numérique comme un remède à ce qui fonctionne mal aujourd'hui". Au-delà de ce que la délégation considère comme des expressions spontanées, les ateliers ont permis de constater que les dispositifs numériques "sont perçus comme permettant simultanément de centraliser les informations relatives à un patient, de les partager et ainsi de favoriser les échanges entre praticiens, là où l'exercice de la médecine est souvent perçu comme cloisonné (entre établissements, entre médecins)". Par exemple, la télémédecine, pourtant peu testée lors de la tenue des ateliers (avant la crise du Covid-19), est perçue comme une chance, notamment celle de réduire la fracture géographique entre les grandes villes et les déserts médicaux.

Cinq grandes thématiques

Au final, ces ateliers ont aussi permis de faire émerger cinq grandes thématiques. En premier lieu : l'inclusion. "Le numérique ne doit pas laisser de côté les populations qui en sont le plus éloignées, en situation de handicap ou les plus vulnérables", rapporte la délégation. Des enjeux qui sont perçus en miroir chez les patients et chez les médecins. Le numérique doit aussi se positionner comme permettant de décroisonner le système de santé, le rendre plus fluide, avec une meilleure collaboration entre les différents personnels et en s'appuyant sur les réseaux humains et professionnels existants. La question des données a aussi été abordée. Leur usage ne doit pas en déposséder le patient afin qu'il puisse renforcer son rôle dans le parcours de soins. La notion de données de santé a été qualifiée de "complexe". Elle suscite à la fois "un fort sentiment d'appropriation ("mes données"), d'inquiétude sur leur (més)usage et d'intérêt comme brique centrale à l'organisation fluide des soins".

Le fait d'avoir la possibilité de renouer avec une médecine "débarrassée de ses lourdeurs administratives, centrée sur la relation avec le patient" a aussi émergé des différents ateliers. Toutefois, le numérique "ne doit pas devenir synonyme de déshumanisation". Enfin, ont estimé les participants, la e-santé doit être l'opportunité "de plus de simplicité, d'accessibilité aux informations clés pour le patient qui passe nécessairement par des services conçus avec eux". En résumé, souligne la délégation, la e-santé doit se définir "comme inclusive, collaborative, favorisant l'autonomie du patient, humaine et accessible".

L'État de son côté doit "*jouer le rôle de gage de confiance dans le déploiement d'une e-santé éthique et régulée*".

Liens et documents associés

- Le rapport (ANS)

Géraldine Tribault

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>